1790.

ADRESSE
AUX CITOYENS
DE MARSEILLE,

Par M. BERTET, *ci-devant Conseiller du Roi, Lieutenant-Particulier-Civil & des Soumissions en la Sénéchaussée.*

MESSIEURS ET CHERS CONCITOYENS,

Depuis plus d'un an, que les circonstances m'ont fait présider la Sénéchaussée de Marseille, je ne saurais mieux comparer ce Tribunal qu'à un vaisseau battu

de la tempête. De combien, en effet, d'affaires épineuſes & délicates n'a-t-il pas été ſurchargé? Par combien d'orages n'a-t-il pas été agité ?

Déja s'élève avec majeſté l'édifice impoſant de nos Lois régénératrices. Déja nos regards ſe fixent avec un ſentiment de reconnaiſſance & d'admiration, ſur ce monument immortel fondé par le génie, ſoutenu par le courage, & que s'empreſſent de couronner la ſageſſe & le patriotiſme.

O mes Concitoyens ! voulez-vous jouir des bienfaits que vous promet la Conſtitution? entretenez parmi vous le calme & la paix. Craignez, étouffez à jamais ces diviſions funeſtes qui, mal-

heureusement n'ont que trop altéré la tranquillité publique. Unissant aux liens sociaux les nœuds sacrés de la fraternité, formez dorénavant une même famille; & pénétrez-vous bien de ces précieuses vérités, que l'ordre, l'union, le patriotisme, ne sont pas moins nécessaires pour assurer la liberté naissante, que pour prévenir les effets d'une licence qui en est quelquefois très-voisine. La liberté affermit les Empires, la licence les détruit. La liberté sagement combinée est la sauvegarde du bonheur; la licence ouvre la porte à tous les désordres & à l'anarchie. La ligne de démarcation de l'une & de l'autre, est placée entre ce que les Lois permettent & ce qu'elles défen-

dent. On ne ſaurait les violer, ces Lois ſacrées, ſans que cette même liberté, ſi jalouſe de ſa conſervation, ne s'éteigne & ne périſſe. Obéiſſons donc, avec une relgieuſe exactitude, à tout ce que les Lois commandent; nous aſſurerons par-là le règne de la liberté. Nous verrons bientôt renaître avec la paix la proſpérité, ſa compagne naturelle. Le commerce, reprenant toute ſon activité, fera circuler dans notre Cité floriſſante, les richeſſes de l'univers. De nombreux vaiſſeaux nous apporteront le tribut de tous les Peuples de la terre; & notre Port, couvert de navires opulens, offrira ſans ceſſe l'aſpect agréable d'une forêt immenſe. L'abondance nous

ouvrira ſon ſein inépuiſable ; tous les arts, fils de l'induſtrie, concourront à nous procurer les agrémens de la vie. Nous coulerons des jours tranquilles dans le ſein du bonheur ; & notre bonheur contribuera à celui de tous les Français, nos frères. Il contribuera même à celui de LOUIS XVI, de ce Monarque chéri, qui, nous applaniſſant la route de la félicité, mérite bien d'y marcher lui-même à la tête de ſon Peuple.

Il nous l'a dit, mes chers Concitoyens, il eſt notre *Père*, notre *Frère*, notre *Ami*. Il ne peut être heureux *que de notre bonheur*, *grand que de notre gloire*, *puiſſant que de notre liberté*,

riche que de notre prospérité, souffrant que de nos maux.

Rendons-lui une partie de ce que sa bonté à fait pour nous. Entretenons parmi nous cette paix, à laquelle il a tant sacrifié. Chérissons en frères la Patrie qu'il chérit en père ; & soyons toujours soumis aux Lois, puisqu'il est le premier à nous donner le plus grand exemple de la soumission qui leur est due.

BERTET.

A MARSEILLE,
De l'Imprimerie de J. Mossy, Père & Fils, Imprimeurs de la Nation. 1790.